



# Comité de pilotage de Métropole Prévention Déchets 2010-2014 13 décembre 2011

Vos interlocuteurs sur la Prévention au Syctom :

Alexandra LHUISSIER

Sébastien AFFRE

Sophie HUNEAU

« **Métropole Prévention Déchets 2010-2014** » est le prolongement du premier plan de prévention et de valorisation 2004-2009.

Fin 2009, le Président invitait l'ensemble des acteurs de la prévention des déchets à participer à un Comité de pilotage prévention pour élaborer son plan de prévention 2010-2014, baptisé « **Métropole Prévention Déchets 2010-2014** »



Retrouvez le bilan du 1<sup>er</sup> plan de prévention 2004-2009 dans l'espace « Prévention » du site du Syctom

Elaboré de façon collégiale, avec les collectivités, les institutionnels et les associations. il est soutenu par la Région Ile-de-France dans le cadre d'une convention.

- **Une ambition** : que 100% du territoire du Syctom soit couvert par des PLP
- **Une volonté : aider, soutenir et accompagner** ses collectivités adhérentes
- **Une particularité** : son plan d'actions est adaptable et évolutif

L'ADEME et la Région sont parties prenantes du Comité de Pilotage et veillent au respect des critères qualités des dossiers PLPD.

Un plan en 5 axes :

1. L'accompagnement des collectivités pour le développement des PLPD
2. La réduction de la nocivité des déchets
3. Le développement du réemploi
4. Les actions en faveur de l'éco-conception
5. La démarche d'exemplarité du Syctom

Retrouvez le contenu de  
« Métropole  
Prévention  
déchets 2010-2014 »  
et le plan de soutien  
du Syctom pour les  
PLP sur l'espace  
prévention du site du  
Syctom

## 1- Activité 2011

- Engagement des collectivités sur le territoire
- Mise en place du dispositif d'aides
- Animation du territoire
- Dispositifs de communication

*Temps d'échange*

## 2- Perspectives 2012

- Actions en continuité
- Lancement de nouvelles actions

*Temps d'échange*

### ➤ Bilan de l'engagement prévention sur le territoire francilien Intervention CRIF

### ➤ Bilan de l'engagement prévention sur le territoire du Sycotom

Sur les 48 collectivités territoriales à compétence collecte éligibles au dispositif national de l'ADEME des programmes locaux de prévention:

- 6 collectivités en 2009 soit 19 % de la population du Sycotom;
- 9 collectivités en 2010 soit 50 % de la population du Sycotom;
- 21 collectivités ont manifesté en 2011 un intérêt auprès de l'ADEME et du Conseil Régional d'Ile-de-France pour s'engager dans la démarche.

➔ Aujourd'hui, avec les 13 candidatures acceptées pour 2012, 89% de la population du Sycotom est couverte par un PLP.

### ➤ Dispositif d'accompagnement de l'ADEME: perspectives 2012

En 2012, l'ADEME :

- ne relance pas d'appel à candidatures auprès des collectivités franciliennes, après 3 exercices successifs de ce type de 2009 à 2011,
- prêtera une attention particulière au suivi et à la gestion des contrats de performance existants en vue d'en dégager des résultats valorisables,
- pourrait a priori signer de nouveaux accords cadre PLP avec des collectivités franciliennes\*.



\* avec un plafond d'aide maximum fixé à 250 000 €/an, dans la limite des budgets disponibles et après prise en compte du taux de couverture du territoire considéré

### ➤ Accompagnement méthodologique à la mise en œuvre des PLP

#### Intervention d'un bureau d'étude spécialisé au sein des collectivités

- réalisation d'un catalogue d'interventions
- 3 jours par an et par PLP à la demande des collectivités
- utilisation en 1 ou plusieurs fois, sur 1 ou plusieurs thématiques

#### Accompagnement des collectivités en fonction de leurs besoins en s'adaptant:

- aux divers interlocuteurs (élus, techniciens, ..)
- à l'état d'avancement du PLP (réflexion, diagnostic, programme, mise en œuvre, bilan, ...)

Marché de prestation conclu entre le Syctom et un bureau d'études pour :

- ✓ la réalisation d'un catalogue d'interventions à destination des collectivités
- ✓ des interventions « expert » 3 jours/an à la demande des collectivités

	<b>ANNEE 0</b> Prendre la décision politique, Susciter la mobilisation, Amorcer le recensement des acteurs	<b>ANNEE 1</b> Poursuivre le recensement des acteurs, Elaborer le diagnostic et le 1er plan d'actions	<b>ANNEE 2</b> Mettre en œuvre le plan d'actions
<b>Animation</b> Format : sensibilisation, intervention en tant que tiers	« Mobiliser » <i>fiche n°1</i> Conduire une séance de sensibilisation des élus (à l'occasion d'une séance d'un bureau communautaire, ...)	« Mobiliser » Conduire un entretien avec un acteur du territoire	« Mobiliser » Conduire un entretien avec un acteur du territoire nouvellement identifié
	« Mobiliser » Conduire une séance de sensibilisation des services	« Mobiliser » <i>fiche n°2</i> Conduire une séance de sensibilisation d'un réseau d'acteurs (entreprises, commerçants, acteurs de l'économie sociale et solidaire...)	« Mobiliser » <i>fiche n°1 bis</i> Conduire une séance de sensibilisation des élus afin de maintenir la dynamique
		« Programmer » <i>fiche n°3</i> Conduire une session de concertation visant à valider les enjeux sur une thématique identifiée et à préfigurer les actions	
<b>Méthodologie</b> Format "Réunion de travail et expertise"	« Mobiliser » Concevoir une séance de sensibilisation / mobilisation à la prévention des déchets pour une cible donnée	« Mobiliser » Concevoir une note d'enquête en vue d'un entretien visant à qualifier le territoire (état des lieux)	« Programmer » - « Piloter » <i>fiche n°9</i> Mettre en œuvre une action
	« Mobiliser » Réunion de travail et expertise : Composer l'équipe projet « prévention »	« Mobiliser » <i>fiche n°4</i> Recenser les acteurs du territoire, et identifier ceux qu'il est indispensable de rencontrer.	« Programmer » « Piloter » Mettre à jour le tableau de bord « efficace » des actions
		« Programmer » « Piloter » <i>fiche n°5</i> Utiliser le MODECOM pour connaître les gisements sur le territoire et identifier les potentiels de gisements d'évitement	« Programmer » <i>fiche n°10</i> Etablir un cadre de partenariat / collaboration avec un acteur en charge de mettre en œuvre une action
		« Programmer » <i>fiche n°6</i> Rédiger un rapport de diagnostic adapté, bien dimensionné, au territoire	
		« Programmer » « Piloter » <i>fiche n°7</i> Etablir un plan d'actions	
		« Programmer » « Piloter » <i>fiche n°8</i> Etablir un tableau de bord « efficace » des actions	

## MODULE N°1

### « CONDUIRE UNE SEANCE DE SENSIBILISATION DES ELUS »

#### Pré-requis :

- En année 0
  - Avoir identifié l' élu référent.
- En année 1
  - Avoir consolidé les moyens nécessaires au sein de la collectivité, au pilotage du programme local de prévention des déchets.
- En année 2
  - Avoir consolidé les moyens nécessaires au sein de la collectivité, au pilotage du programme local de prévention des déchets,
  - Etre en mesure de lister les actions de prévention identifiées, suite à un processus de concertation.

#### Objectifs :

- Faire prendre conscience aux élus des principaux enjeux d'un programme de prévention, économiques (le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas) et sociaux
- Expliquer les facteurs clés de succès d'un programme de prévention : transversalité, délégation, participation et mobilisation de catégories d'acteurs sur le territoire.
- Convaincre de la nécessité d'instaurer une démarche participative, dès les phases amont du projet.

#### Public concerné :

- Elus du comité de pilotage, pouvant porter des intérêts divergents

#### Forme et durée de l'intervention/livrables :

- 1 séance de sensibilisation (2h) animée par Inddigo à l'occasion d'un conseil / commission d' élu(e)s, ou 1 réunion d'information à l' élu (e) référent.
- Livrable : le support de la séance adaptée au contexte de la collectivité.

#### Crédit :

- 1 demi-journée

#### Résultats attendus :

- Elus du comité de pilotage sensibilisés à la prévention des déchets et aux enjeux citoyens de la démarche (démarche participative). Ce groupe d'élus assure le portage politique du projet et, à ce titre, prend une part essentielle

- dans le maintien d'une dynamique territoriale sur la prévention des déchets,
- et donc au suivi de la mise en œuvre d'actions identifiées en rapport avec leur délégation.

## MODULE N°8

### « ÉTABLIR UN TABLEAU DE BORD DES ACTIONS DE PREVENTION ET CREER LE CADRE D'ÉVALUATION DU PLPD »

#### Pré- requis :

- Avoir identifié et fait participer les acteurs mobilisables concernés par la prévention des déchets,
- Avoir consolidé les moyens nécessaires :
  - au sein de la collectivité : au pilotage du programme local de prévention des déchets,
  - en externe : avoir mobilisé les acteurs pour s'assurer qu'ils sont en mesure de pouvoir agir,
- Avoir identifié les actions de prévention, à la suite d'un processus de concertation,
- Avoir dressé une première esquisse des fiches actions issues du plan d'actions.

#### Objectifs :

- Disposer d'un outil de pilotage efficace :
  - doté des indicateurs pertinents de suivi,
  - doté d'objectifs réalisables,
  - compatible avec les outils de suivi du SYCTOM.

#### Public concerné :

- Comité de pilotage du programme de prévention au sein de la collectivité

#### Forme et durée de l'intervention / livrables :

- Préparation de la réunion à partir du plan et des fiches actions (env.20 actions)
- Une réunion de travail (2 h) animée par Inddigo :
  - apport d'outils, d'exemples,
  - formalisation des fiches actions, conforme aux exigences de l'ADEME :
    - Descriptif de l'action,
    - Objectifs de l'action,
    - Indicateurs de suivi (réalisation, participation, déchets évités),
    - Moyens humains et financiers,
    - Partenaires mobilisés,
    - Modes de communications.
  - concevoir un tableau de bord adapté au contexte de la collectivité.
- Compte-rendu de la réunion

### Crédit :

- 2 demi-journées

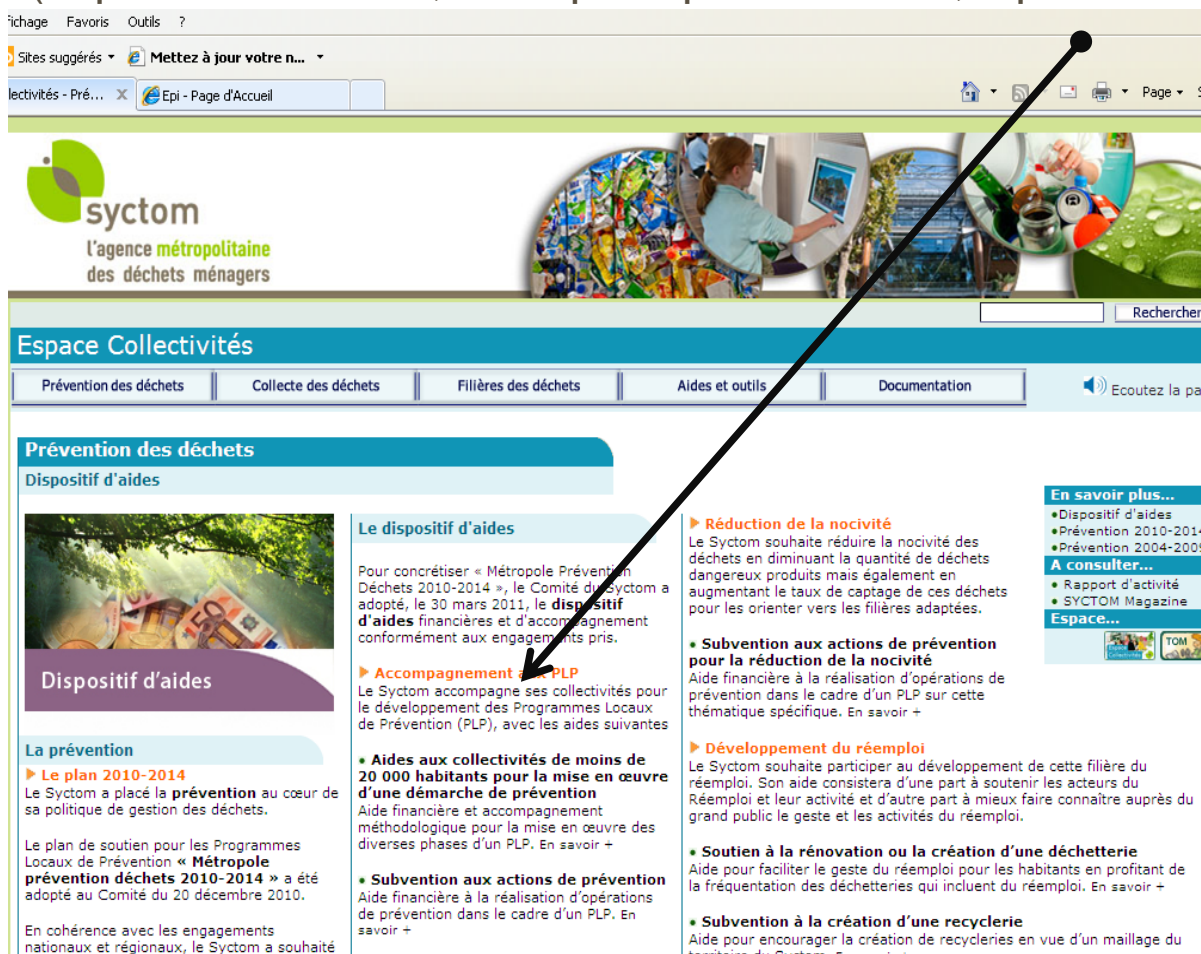
### Résultats attendus :

- Préfiguration du tableau de bord de suivi du PLPD de la collectivité,
  - conforme aux exigences de l'ADEME (5 thématiques : exemplarité, ...),
  - et compatible avec le tableau de suivi du SYCTOM.

## ➤ Accompagnement méthodologique à la mise en œuvre des PLP

### Comment faire appel aux interventions

Le catalogue sera disponible en ligne sur le site du SYCTOM (espace collectivité, rubrique « prévention », à partir de Janvier 2012)



The screenshot shows the Sycatom website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Espace Collectivités' and sub-menus: 'Prévention des déchets', 'Collecte des déchets', 'Filières des déchets', 'Aides et outils', and 'Documentation'. The main content area is titled 'Prévention des déchets' and features a 'Dispositif d'aides' section. This section includes a photo of a boat on a river and a list of services:

- Le dispositif d'aides**: Pour concrétiser « Métropole Prévention Déchets 2010-2014 », le Comité du Sycatom a adopté, le 30 mars 2011, le **dispositif d'aides** financières et d'accompagnement conformément aux engagements pris.
- Accompagnement des PLP**: Le Sycatom accompagne ses collectivités pour le développement des Programmes Locaux de Prévention (PLP), avec les aides suivantes:
  - Aides aux collectivités de moins de 20 000 habitants pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention**: Aide financière et accompagnement méthodologique pour la mise en œuvre des diverses phases d'un PLP. En savoir +
  - Subvention aux actions de prévention**: Aide financière à la réalisation d'opérations de prévention dans le cadre d'un PLP. En savoir +
- Réduction de la nocivité**: Le Sycatom souhaite réduire la nocivité des déchets en diminuant la quantité de déchets dangereux produits mais également en augmentant le taux de captage de ces déchets pour les orienter vers les filières adaptées.
  - Subvention aux actions de prévention pour la réduction de la nocivité**: Aide financière à la réalisation d'opérations de prévention dans le cadre d'un PLP sur cette thématique spécifique. En savoir +
- Développement du réemploi**: Le Sycatom souhaite participer au développement de cette filière du réemploi. Son aide consistera d'une part à soutenir les acteurs du réemploi et leur activité et d'autre part à mieux faire connaître auprès du grand public le geste et les activités du réemploi.
  - Soutien à la rénovation ou la création d'une déchetterie**: Aide pour faciliter le geste du réemploi pour les habitants en profitant de la fréquentation des déchetteries qui incluent du réemploi. En savoir +
  - Subvention à la création d'une recyclerie**: Aide pour encourager la création de recycleries en vue d'un maillage du territoire du Sycatom. En savoir +

On the right side of the page, there is a sidebar with 'En savoir plus...' and 'A consulter...' sections.

### ➤ **Accompagnement à l'opération « 50 000 composteurs en 2014 »**

- Accompagnement technique au développement des pratiques de compostage domestique en pavillon, en habitat collectif et en établissements publics
- Gestion des dossiers de subvention ADEME et Région et soutien financier du Sycatom = 10% des dépenses d'équipements à la charge des collectivités
- Livraison des composteurs, lombricomposteurs, bioseaux et aérateurs auprès des collectivités
- Suivi et évaluation des opérations et du dispositif global par un BE
- Signature d'une convention de partenariat collectivité/Sycatom

**Outils de communication:** guides, autocollants, kit d'animation

**Outils d'accompagnement:** fiche de renseignements, charte, enquêtes de satisfaction, indicateurs d'évaluation

**Organisation des formations:** pour les référents techniques des collectivités et les relais locaux

### ➤ **Accompagnement à l'opération « 50 000 composteurs en 2014 »**

#### **Lancement de l'opération en novembre 2011**

- 4 collectivités pilotes: Cœur de Seine, Livry-Gargan, Rosny-sous-Bois et Vitry-sur-Seine
- 1900 composteurs et 60 lombricomposteurs commandés
- 15 agents de collectivités formés
- création de guides du compostage et du lombricompostage + autocollants pour bioseaux

#### **Planning pour la distribution de mars 2012**

- Décembre 2011: transmission de la fiche de renseignements complétée
- Janvier 2012: délibération et signature de la convention
- Fin janvier 2012: transmission de la fiche commande de matériel
- Février 2012: formations pour les référents techniques et relais locaux
- Mi-mars 2012: livraison des composteurs

➔ **Témoignage de la commune de Rosny-sous-Bois**



### ➤ Subvention aux actions de prévention

Soutien financier pour permettre une aide directe aux acteurs de terrain dans la mise en œuvre de leurs actions concrètes de prévention (hors compostage collectif)

- Aide de 20 000 € par projet plafonné à 80 % des dépenses hors taxes
  - Bénéficiaires: collectivité, porteur de projet (association, bailleur, établissement public d'enseignement).
  - Seuls les dossiers validés par la collectivité concernée seront étudiés
  - Signature d'une convention avec le bénéficiaire
- ➔ En 2011: Plaine commune, Graine, Vitry-sur-Seine

### ➤ Subvention à la création d'une ressourcerie et à l'exonération du traitement des rebus

Soutenir la filière du réemploi en allégeant les charges de fonctionnement des ressourceries.

- Traitement gracieux d'un maximum de 15% des tonnages entrants annuels d'une recyclerie. (déchets non valorisables)
  - Aide de 20% du montant des dépenses d'investissements plafonnées à 500 000 €
  - Bénéficiaires: collectivité ou porteur de projet (gestionnaire de la ressourcerie)
  - Nécessité d'un document de la collectivité concernée reconnaissant l'existence de la recyclerie.
  - Signature d'une convention avec le bénéficiaire
- ➔ En 2011: 2mains à Blanc-Mesnil

### ➤ Sur l'axe 1 : Accompagnement des collectivités

#### Constituer l'équipe Prévention au sein du Syctom

- 3 personnes à la Direction de l'Exploitation
- Collaboration avec la Direction de la Communication.

#### Répondre aux sollicitations des collectivités pour participer aux comités de pilotage et groupes de travail

- Très régulière pour les collectivités du 94 et Paris
- Peu fréquente pour les collectivités du 92
- Prise en charge par le SITOM pour les collectivités du 93

#### Participer aux groupes de travail thématiques de la Région

#### Organiser en novembre 2 séminaires départementaux

- Faire connaître le dispositif de soutien du Syctom
- Travailler sur des thématiques spécifiques : DASRI, Entreprises et artisans

### ➤ Sur l'axe 3 : Réemploi Groupe de travail sur l'élaboration d'un guide du réemploi interdépartemental

#### Objectifs :

- Créer un outil qui encourage le geste du réemploi : donner, prêter, troquer, louer, acheter en seconde main.
- Réunir tous les acteurs concernés : collectivités, associations et institutionnels.
- 3 réunions ont eu lieu en 2011.

#### Résultats :

- Travail à la fois sur le contenu et le contenant
- Analyse de l'existant
- Définition d'une nomenclature des activités et des catégories d'objets
- Réflexion sur une méthodologie de collecte de l'information
- Développement d'un site Internet dans lequel les collectivités pourront mettre en ligne les adresses du réemploi
- Outil interactif, moderne, facilement actualisable

## Activité 2011 : Animation du territoire

### ➤ Sur l'axe 3 : Réemploi Groupe de travail sur l'élaboration d'un guide du réemploi interdépartemental

#### Planning :

- Début 2012 : Rédaction du cahier des charges d'élaboration du site Internet
- 1er trimestre 2012 : Discussion avec la Région pour définir la répartition des tâches.
- 2ième semestre 2012 : Développement de l'outil
- Fin 2012 : Mise en ligne en fin d'année.

Budget prévisionnel : 50 000 euros

## Activité 2011 : Animation du territoire

### ➤ Sur l'axe 4 : Eco-conception

### Développer des partenariats avec le secteur industriel

#### Organisation d'une matinée sur l'éco-conception en partenariat avec la Région Ile-de-France (décembre 2010)

- Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution
- Conseil National de l'Emballage
- Eco-Emballages.

#### Mise en place de partenariats durables avec de grandes entreprises

- Proposer aux entreprises de s'engager dans une démarche active de collaboration et d'actions en faveur de la réduction des déchets
- Signature d'une charte de visite des installations.
- Leclerc, Nestlé (2 fois), Danone, Pernod-Ricard et Herta.

## Activité 2011 : Animation du territoire

### ➤ Sur l'axe 4 : Eco-conception

### Organisation d'un concours en Design Zéro Déchet auprès des étudiants franciliens

#### Objectif :

- Inviter les concepteurs de demain à imaginer des biens de consommation innovants et durables qui réduisent fortement les quantités de déchets générées.

#### Planning :

- D'octobre 2011 à janvier 2012 : organisation de séminaires dans les écoles pour présenter la problématique de la prévention et les outils de l'éco-conception
- Date limite de remise des dossiers : 31 janvier 2012
- Analyse sur la base de critères environnementaux afin de s'assurer de la viabilité technique des innovations
- Avril 2012 : jury de sélection du prix.
- Compilation des meilleurs projets dans un cahier de prospectives.

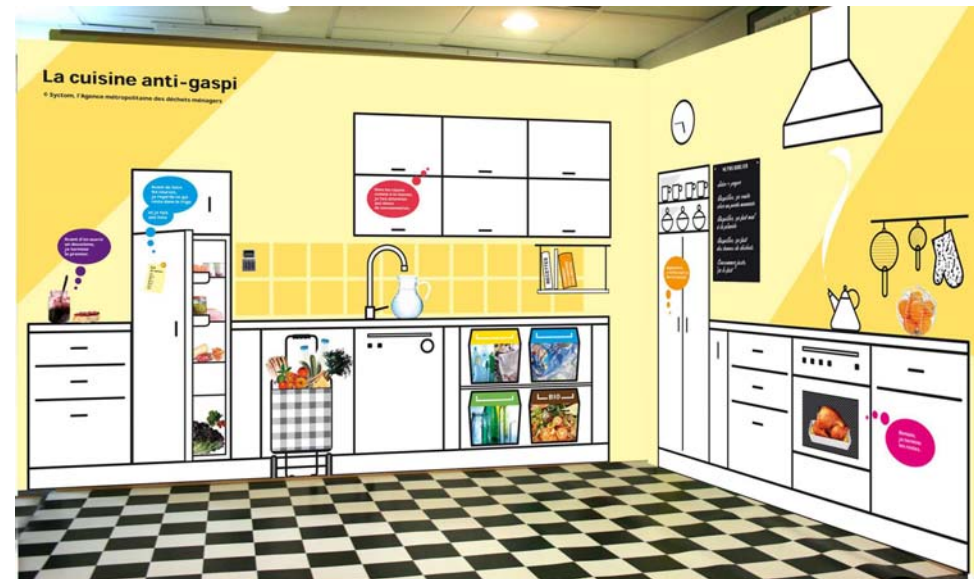
Budget : 31 400 euros

### ➤ Création d'outils de sensibilisation

#### SERD 2010 - 1er kit « la cuisine anti-gaspi » composé

- > d'un espace cuisine taille réelle,
- > d'un support d'animation avec 10 quizz,
- > de torchons anti-gaspi,
- > de fiches recettes et astuces.

➔ **50 kits** (50 cuisines + 9000 torchons + 20 000 fiches recettes) distribués gracieusement aux collectivités (3 CA , 19 villes et les 2 syndicats primaires) et à 5 associations.



➔ **Coût** (création, fabrication et distribution) : 93 228 € TTC soit 1864 € le kit

### ➤ Création d'outils de sensibilisation

### 2<sup>e</sup> kit sur le compostage domestique composé

- > d'un stand parapluie,
- > d'un support d'animation avec 9 quizz,
- > du matériel de compostage,
- > d'un livret « composter ses déchets, c'est naturel »,
- > d'un film vidéo d'une expérience de compostage collectif dans le 12<sup>e</sup> arr. à Paris.



Animation compostage - JPO à Saint-Ouen



Les éléments du kit sur le compostage

➔ **55 kits** (55 stands + 20 000 flyers) distribués gracieusement aux collectivités (6 CA , 24 collectivités et les 2 syndicats primaires)

➔ **Coût** (création, fabrication et distribution) : 97 117 € TTC soit 1765 € le kit

### ➤ Retour sur l'action emblématique de la SERD 2011

**SERD 2010 - du 19 au 28 novembre  
de 17h à 22h**

**Projection de messages de  
sensibilisation à la réduction des  
déchets** sur la façade sud-ouest du  
centre de traitement Ivry-Paris-XIII.

**➔ Coût : 70 564 €TTC**



=> 10 soirées au cours desquelles ont circulé **600 000 véhicules** sur le tronçon du boulevard périphérique extérieur entre la porte d'Italie et le quai d'Ivry et **350 000 voyageurs des trains.**

### ➤ Retour sur la SERD 2011

#### Opération Fun flag

Mise à disposition des collectivités de signalétiques géantes pour donner de la visibilité à leurs actions et manifester un engagement et une mobilisation collective.

- ➔ **52 lots, soit 208 drapeaux** remis aux collectivités (5 CA, 20 villes, les 2 syndicats primaires)  
=> *Près de 130 drapeaux ont flotté sur les parvis, places, marchés, devant les équipements sportifs ou les supermarchés, lors de la SERD 2011.*
- ➔ **Coût** (création, fabrication et livraison) : 47 133 € TTC  
les 52 lots soit 906 € les 4 drapeaux

**Zoom SERD 2011** - Partenariat avec le Réseau Graine Ile-de-France - **10** animations personnalisées avec la cuisine anti-gaspi et le kit sur le compostage menées pendant la SERD à Paris et à Clichy-la-Garenne.

Comité de pilotage Métropole Prévention Déchets 2011



### Partenariat avec le GRAINE Ile-de-France

#### Objectif

Favoriser les actions d'éducation à l'environnement pour la prévention des déchets sur le territoire du Syctom en utilisant ses outils.

#### Résultats

- 1 comité de pilotage constitué par 4 structures d'éducation à l'environnement adhérentes au Graine Île-de-France;
- 2 réunions du comité en octobre 2011 pour l'élaboration du contenu des animations;
- 4 déroulés d'animation élaborés sous forme de fiches pédagogiques (2 sur le compostage, 2 sur le gaspillage alimentaire);
- 10 demi-journées d'animation menées sur Paris et Clichy-la-Garenne;
- Prés de 200 personnes sensibilisées à la problématique de la prévention

### ➤ Sensibilisation des publics relais

**Accueil de publics** dans les installations du Sycotom lors de visites organisées tout au long de l'année (grand public, journalistes, délégations étrangères, communes et entreprises, scolaires, ...) et lors des Journées Portes Ouvertes.

➔ **2010 : 5 577 personnes accueillies**

➔ **2011 : 7 561 personnes accueillies**  
(chiffre non consolidé)



## Perspectives 2012: mise en œuvre des actions

- participations aux réunions des PLP des collectivités
- Animation de séminaires locaux de la prévention
- Montée en puissance de l'opération 50 000 composteurs
- Poursuite de la mutualisation des outils de communication: kits sur la cuisine anti gaspi et le compostage
- Continuité des dispositifs financiers d'aides
- Participation aux groupes de travail de la Région et de l'Ademe
- Poursuite de la démarche d'exemplarité au SYCTOM

- Accompagnement des collectivités par 3 jours d'expertise BE
- Nouvelles actions emblématiques 2012 de la prévention
- Mise à jour des kits existants
- Partenariat avec les associations sur le thème de la réduction de la nocivité
- Elaboration d'un annuaire du réemploi intercommunal

## Prochains rendez-vous

- Forum PLP en février
- Assises des déchets les 4 & 5 juillet à Paris
- SERD 2012
- La journée du réemploi en juin 2012

Merci de votre attention

Pour toutes questions, propositions  
[prevention@sytcom-paris.fr](mailto:prevention@sytcom-paris.fr)